

**LICENCE
PROFESSIONNELLE**

**mention : Systèmes
automatisés, réseaux et
informatique
industrielle**

Code diplôme France compétence : 25020149

CFA UNION

Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay

91 405 ORSAY CEDEX

Tél 01.69.15.32.52 / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation	P.4
- Durée de la formation	P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.5
Le programme	P.6
Le calendrier d'alternance	P.7
Les moyens humains	P.8
Fiche RNCP	P.9-15

VOS CONTACTS

• Responsables Pédagogiques

Joëlle MAILLEFERT

joelle.maillfert@universite-paris-saclay.fr

Tél : 01 41 24 11 57

Mathieu DOMENJOUR

mathieu.domenjoud@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

Christiane ARGENTIN

christiane.argentin@universite-paris-saclay.fr

Tél : 01.41.24.11.33

Lieu de la formation :

IUT de Cachan

9 avenue de la division Leclerc – 94230 CACHAN

• Contacts CFA-UNION

Conseiller formation :

Anna TOTH

anna.toth@cfa-union

tél : 01.69.15.35 12

Service financier :

Hanane AABOU

hanane.aabou@cfa-union.org

Tél 01.69.15.35.24

Référente Handicap :

Anna TOTH

anna.toth@cfa-union.org

Tél : 01 69 15 35 12 - 06 07 80 85 37

Adresse postale :

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay

bâtiment 640 - 91 405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Accès ouvert aux titulaires d'un BTS SE, ET, CRSA, CIRA, MI ou Domotique ou d'un DUT GEii, MP, Informatique ou GMP, d'un DEUST, d'un L2 scientifique ou équivalent.

- **Modalités d'admission**

Admissions sur dossiers et entretiens de motivation

- **Date de la formation :**

du 02/09/2022 au 01/09/2023

- **Réunions d'informations destinées aux stagiaires :**

- **Date de la rentrée universitaire :**

02/09/2022

PRESENTATION DU DIPLOME

♦ Conditions d'admission :

Accès ouvert aux titulaires d'un BTS SE, ET, CRSA, CIRA, MI ou Domotique ou d'un DUT GEii, MP, Informatique ou GMP, d'un DEUST, d'un L2 scientifique ou équivalent.

♦ Objectifs de la formation :

- Les compétences acquises durant la formation :
- Rédiger l'analyse fonctionnelle adaptée au cahier des charges, que ce soit pour des applications industrielles ou de gestion technique de bâtiment,
- Proposer une architecture informatique et réseau adaptées, les capteurs et les actionneurs, en tenant compte des problématiques de performances énergétiques, de sécurité des machines et de l'ouverture des protocoles réseaux existants,
- Configurer les réseaux de terrain et de supervision, programmer les automates et la supervision,
- Mettre en service et assurer la maintenance des systèmes automatisés,
- Décrire les systèmes, rédiger des notes de synthèse et constituer des dossiers techniques,
- Se charger du suivi de la qualité, évaluer les performances des produits (logiciels et matériels) et proposer des améliorations,
- Rédiger une analyse fonctionnelle d'un système automatisé pour l'industrie ou le bâtiment,
- Choisir et configurer un réseau de terrain ou de supervision,
- Programmer un automate à l'aide des 4 langages IEC (LD, ST, SFC, FBD),
- Développer une application de supervision via un logiciel spécifique ou un serveur web embarqué,
- Faire un bilan énergétique de bâtiment,
- Analyser et synthétiser des informations techniques et organisationnelles,
- Comprendre des documentations techniques et assurer des échanges techniques en anglais.

♦ **Modalités d'organisation de la formation**

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités d'enseignement suivantes :

- **UE1 - Formation Humaine et professionnelle : 150h – 10 ECTS – Semestre 1**
Anglais, Communication, Méthodologie - Excel - Analyse de projet, Economie d'entreprise
- **UE2 – Bases Métiers : 150h – 10 ECTS – Semestre 1**
Programmation VBA, Electronique Numérique, Automatismes Industriel, Réseaux Locaux, Régulation
- **UE4/UE5 – Spécialité : 150h – 10 ECTS – Semestre 2**
Positionnement + GTB, Capteurs et CEM, Supervision, Robotique et Systèmes, Sécurité des Machines, Bus de terrain, Chauffage-Ventilation-Climatisation, Bus de la GTB
- **UE6 – Activités de professionnalisation : 110h – 10 ECTS – Semestre 1**
Projet de programmation, Projet d'Automatismes/GTB, Projet professionnel
- **UE3/UE7 – Evaluation Entreprise : 20 ECTS – Semestre 1 & 2**

• **Durée de la formation** : 560h

• **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Celles-ci respectent en tous points les conditions décrites dans les Articles 10 et 11 de l'Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la Licence professionnelle :

Art. 10. - La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11. - La licence est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

PROGRAMME SIMPLIFIE DE LA FORMATION



Formation Humaine et Professionnelle	Anglais Communication Méthodologie - Excel - Analyse de projet Economie d'entreprise	144 h
Bases Métiers	Programmation VBA Electronique Numérique Régulation Réseaux Automatisme Industriel - Technologie des E/S	156 h
Spécialité 1	Capteurs et Compatibilité Electromagnétique Supervision – Base de Données Sécurité des Machines Conférences techniques	80 h
Spécialité 2	Chauffage, Ventilation, Climatisation Bus de terrain Bus de la GTB Conférences techniques	70 h
Activités de professionnalisation	Projet VBA Projet Automatisme industriel ou GTB	110 h
Activités en entreprise		
TOTAL		560 h

CALENDRIER DE LA FORMATION RENTRÉE 2022-2023

CALENDRIER DE L'ALTERNANCE LP SARI 2022-2023 IUT de Cachan

Semaine	du	au	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
35	29-août	2-sept.					Reentrée SARI
36	5-sept.	9-sept.					
37	12-sept.	16-sept.					
38	19-sept.	23-sept.					
39	26-sept.	30-sept.					
40	3-oct.	7-oct.					
41	10-oct.	14-oct.					
42	17-oct.	21-oct.					
43	24-oct.	28-oct.					
44	31-oct.	4-nov.		Toussaint			
45	7-nov.	11-nov.					Jour du souvenir
46	14-nov.	18-nov.					
47	21-nov.	25-nov.					
48	28-nov.	2-déc.					
49	5-déc.	9-déc.					
50	12-déc.	16-déc.					
51	19-déc.	23-déc.					
52	26-déc.	30-déc.					
1	2-janv.	6-janv.					
2	9-janv.	13-janv.					
3	16-janv.	20-janv.					
4	23-janv.	27-janv.					
5	30-janv.	3-févr.					
6	6-févr.	10-févr.					
7	13-févr.	17-févr.					
8	20-févr.	24-févr.					
9	27-févr.	3-mars					
10	6-mars	10-mars					
11	13-mars	17-mars					
12	20-mars	24-mars					
13	27-mars	31-mars					
14	3-avr.	7-avr.					
15	10-avr.	14-avr.	Pâques				
16	17-avr.	21-avr.					
17	24-avr.	28-avr.					
18	1-mai	5-mai	1er mai				
19	8-mai	12-mai	8 mai				
20	15-mai	19-mai				Ascension	
21	22-mai	26-mai					
22	29-mai	2-juin	Pentecôte				
23	5-juin	9-juin					
24	12-juin	16-juin					
25	19-juin	23-juin					
26	26-juin	30-juin					
27	3-juil.	7-juil.					
28	10-juil.	14-juil.					Fêt. Nat.
29	17-juil.	21-juil.					
30	24-juil.	28-juil.					
31	31-juil.	4-août					
32	7-août	11-août					
33	14-août	18-août					
34	21-août	25-août					
35	28-août	1-sept.				Soutenances	

LP SARI

1
2

3
4

5
6

7
8

9
10

11
12
13
14
15
16
17

18

début des contrats le 2/9/2022
fin des contrats le 1/9/2023
reentrée le 2 septembre 2022

Entreprise



Ecole



Vacances Scolaires



LES MOYENS

L'IUT dispose d'un parc informatique de 560 PC dédiés à la pédagogie. Les logiciels utilisés sont très divers : bureautique, plateforme pédagogique, enseignement des langues, calcul scientifique, programmation et langages (C++, Visual basic), CFAO-DAO, CAO électronique, LabVIEW...

Tous les jeunes ont accès à un Environnement Numérique de Travail. Les technologies de l'information sont très présentes dans nos enseignements.

L'équipe pédagogique : liste sur demande.

FICHE RNCP

Répertoire national des certifications professionnelles

Licence Professionnelle - Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle (fiche nationale)

Active



Imprimer



Europass

? Aide en ligne

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission
- 255 : Electricité, électronique
- 201n : Conception en automatismes et robotique industriels, en informatique industrielle

Formacode(s) :

- 31058 : informatique industrielle
- 24454 : automatisme informatique industrielle

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

N° de fiche

RNCP29972

CERTIFICATEUR(S)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

BLOCS DE COMPÉTENCES

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

VOIE D'ACCÈS

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES...

BASE LÉGALE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE	13002574500014	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE	19290346600014	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER	19311384200010	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	19681166500013	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	-
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	19762762300097	-	-
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	-	-
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	11004401300040	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-

▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Conception, mise en œuvre et exploitation de systèmes automatisés, incluant la modélisation des composants et systèmes ainsi que le choix des technologies
- Installation, paramétrage et dépannage de réseaux informatiques industriels
- Paramétrage et mise en service d'automates industriels, de régulateurs, de commandes, d'actionneurs, etc
- Développement de bancs de test pertinents
- Mise en place et développement de la supervision industrielle

Compétences attestées :

- Concevoir et implémenter un asservissement
- Coder une loi de commande sur un microcontrôleur
- Implémenter un réseau d'automate et un système de supervision

- Construire et effectuer des protocoles de tests pour concevoir et valider des prototypes de cartes ou des systèmes électriques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

▼ BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29972BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP29972BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP29972BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
RNCP29972BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
RNCP29972BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
RNCP29972BC06 Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir et implémenter un asservissement Coder une loi de commande sur un microcontrôleur Implémenter un réseau d'automate et un système de supervision 	
RNCP29972BC07 Coordination et mise en œuvre de contrôles qualité et conformité	<ul style="list-style-type: none"> Construire et effectuer des protocoles de tests pour concevoir et valider des prototypes de cartes ou des systèmes électriques 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- C26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

Type d'emplois accessibles :

- Projeteur - Dessinateur en Bureau d'Études (Electricité 473a)
- Projeteur en Automatismes : études et conception (matériel et logiciel)
- Chargé d'Affaires : validations, mise en service, assistance technique, formation, conseil, réalisation forfaitaire de projets
- Technicien Responsable Maintenance de Systèmes Automatisés
- Responsable Technique d'Unité de Production
- Technicien d'Études en Automatisation
- Technicien Responsable Instrumentation
- Technicien de Fabrication et Contrôle-Qualité (473c)
- Responsable Technique Export (Affaires en Machines et Lignes Automatisées ...)

Code(s) ROME :

- I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation
- I1302 - Installation et maintenance d'automatismes
- H1504 - Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique
- H1209 - Intervention technique en études et développement électronique
- H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Références juridiques des réglementations d'activité :

En application du II de l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012, modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, certains établissements permettent la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR, catégorie CEO)).

Se référer aux sites web des établissements pour identifier ceux concernés.

▼ VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none">- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

▼ BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7
	<p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur</p> <p>Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle</p> <p>Arrêté du 27 mai 2014 modifié fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle</p>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Paris-Est créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016 Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015 Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 11/05/2020
-	Université de Montpellier, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITE PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019